



## Suivi des plans d'interventions du primaire

Pour tous les élèves du primaire qui avaient un plan d'intervention, sachez que celui-ci est automatiquement réactivé pour l'année scolaire 2022-2023.

### Dyslexie/dysorthographe/dysgraphie

Pour les élèves ayant accès à un ordinateur avec la mesure 30810, veuillez prendre note qu'il y aura une réunion vers la fin septembre pour vous expliquer le fonctionnement, vous faire signer l'entente de prêt ainsi que le plan d'intervention. Les enseignants sont conscients que la distribution des portables peut prendre quelques semaines et adaptent en ce sens leur planification si les mesures sanitaires le permettent en début d'année. Votre enfant sera associé à un enseignant ressource qui veillera à la connaissance des différents outils et logiciels, et ce, tout au long de l'année.

### TSA

Pour les élèves ayant un TSA nécessitant un plan, nous attendrons vers la fin de septembre pour tenir une rencontre avec vous et revoir le PI. De cette façon, votre enfant aura eu le temps de s'approprier sa nouvelle école et nous pourrons ainsi nous assurer que les moyens mis en place répondent adéquatement à ces besoins au secondaire.

Vous serez contactés durant l'été pour vérifier si une rencontre est nécessaire avant le début de l'année scolaire.

### Difficulté d'apprentissage ou problématique comportementale

Les plans seront signés au courant de l'année scolaire. Habituellement, nous attendons minimalement la remise du premier bulletin pour fixer une rencontre et ajuster le plan d'intervention. Pour certains élèves, il n'y aura pas lieu de se rencontrer puisque l'intégration et les résultats scolaires seront au rendez-vous. Nous communiquerons avec vous pour fermer le plan d'intervention.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la direction adjointe.

Isabelle Guertin

Directrice adjointe 1<sup>re</sup> secondaire, secteur régulier